



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
-DE SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE n° 2017-11-02

Séance du mardi 14 novembre 2017

Date convocation :
7 novembre 2017

Nombre de Membres
Afférents au C.M
23

En exercice
23

Présents
17

L'an deux mille dix-sept et le mardi quatorze novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon Bonzi, Maire.

Présents : Yvon BONZI, Rino BENELLI, Mireille BOUCHE, Françoise BRYLINSKI, Gérard CHAPEL, Armelle CHAPON, Alain CLEMENT, Michel DUSSAUD, Michel FAISSAT, Alain GENES, Gérard JEAN, Tamara KUZMIC, Jocelyne LECLERE, Madeleine MARTINEZ, Régine PESENTI, Josette VELAY, Luc VEYRAT

Procuration : Hervé BRAHIC à Luc VEYRAT

Absents : Amélie BRANTE, Corinne D'ALETTO, Anne CAMPS, Dominique CARRE, Denis MARCOUX

Secrétaire de séance : Michel FAISSAT

REGIE DES EAUX

TARIFS 2018

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du 13 novembre 2017 ;

Monsieur le Maire présente les tarifs actualisés qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018 pour les travaux et interventions réalisés par le service des eaux, ainsi que le tableau des redevances.

Il demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE les redevances 2018** soit :

EAU POTABLE	
Abonnement (part fixe)	24.64 € HT / semestre (soit 0.137 € HT / jour)
Consommation (part variable)	0.8850 € HT / m3
ASSAINISSEMENT	
Abonnement (part fixe)	20.94 € HT / semestre (soit 0.116 € HT / jour)
Consommation (part variable)	1.5520 € HT / m3

Accusé de réception en préfecture
030-213002959-20171116-2017-11-02-DE
Date de télétransmission : 16/11/2017
Date de réception préfecture : 16/11/2017

- **APPROUVE les tarifs 2018** pour les travaux et interventions réalisés par le service des eaux présentés ci-dessous :

Branchement au réseau d'eau potable d'une longueur inférieure ou égale à 5 m	Forfait	1 416.67 € HT
Plus-value pour le mètre linéaire supplémentaire de tranchée au delà de 5 mètres	ML	108.33 € HT
Branchement au réseau de collecte des eaux usées d'une longueur inférieure ou égale à 5 m	Forfait	1 416.67 € HT
Plus-value pour le mètre linéaire supplémentaire de tranchée au delà de 5 mètres	ML	108.33 € HT
Intervention technique chez un abonné	Heure	80 € HT
Etalonnage de compteur d'eau	Unité	99 € HT
Frais de dossier pour l'ouverture d'un contrat d'abonnement au service des eaux	Unité	gratuit
Pénalité pour intervention abusif d'un technicien de la régie des eaux	Unité	65 € HT
Pénalité pour intervention sur réseau eau ou assainissement suite à négligence, imprudence ou malveillance d'un usager	Unité	250 € HT
Pénalité pour vol d'eau sur le réseau eau potable	Unité	3 000 € HT
Forfait annuel "assainissement" pour non raccordement au réseau d'Eau Potable	Forfait	250 € HT
Pénalités pour retard de paiement	Forfait	25 € HT

Ainsi fait à St Quentin-la-Poterie, les jours, mois et an sus-dits.

Le Maire,
Yvon BONZI



Certifiée exécutoire compte tenu sa publication le **16 NOV. 2017**

Accusé de réception en préfecture
030-213002959-20171116-2017-11-02-DE
Date de télétransmission : 16/11/2017
Date de réception préfecture : 16/11/2017